

Les ECHOS du



N° 2 Mai 2016

Le mot du Président :

Chères adhérentes, chers adhérents,

En acceptant la présidence du Club Nautique et de Loisirs de Sainte Croix du Verdon, accompagné d'une équipe de conseillers bénévoles et motivés, je me suis engagé solennellement à poursuivre les actions engagées par mon prédécesseur, Harry Kral, fondateur et président de notre association, le CNLSCV, depuis 2011 à ce jour.

Il me paraissait donc normal de remercier notre ancien président Harry Kral, mais aussi Nicole Wiart, Michel Collot, Patrick Perrat, Arnout Van Willigenbourg, Rainer Nimtz et certainement beaucoup d'autres courageux bénévoles qui ont contribué à la naissance de notre club et édifié les bases structurelles dans un seul objectif :

- promouvoir la pratique de la voile pour tous, - encourager la pratique des sports nautiques dans sa plus grande variété, de la planche à voile au canoé kayak, de la barque de pêche ou de promenade,

dans un esprit sportif, convivial et familial !

En m'élisant au poste de président, les membres du Comité de Direction m'ont accordé leur confiance en souhaitant que la dynamique insufflée durant ces quatre années soit aussi celle de la nouvelle équipe dirigeante.

Nulle n'est mon intention de les décevoir, sinon que je souhaite apporter de nouvelles idées, de nouveaux projets et de consolider les bases qui ont fait la réputation de notre club aujourd'hui.

« Puisqu'on ne peut changer la direction du vent, il faut apprendre à orienter les voiles. »

Amitiés sportives

Christian Deleforterie



H Kral

Au sommaire :

Point sur l'AGO du 2 avril

Nouvelles brèves

Parking des véhicules et règlement sur la plage

Amarrage sur mouillages

Réflexions sur le bénévolat

Echelle de Beaufort

L'Assemblée Générale Ordinaire

s'est tenue le 2 avril à la Mairie de Sainte-Croix.

57 d'entre vous nous avaient rejoint et 29 pouvoirs reçus.

L'Assemblée nous a renouvelé très largement sa confiance et le président Harry Kral a transmis le témoin à Christian Deleforterie. Fabien CHENU a été élu conseiller à la place de Patrick PERRAT.

Le compte-rendu est disponible sur notre site.

MP

Nouvelles brèves :

---- Nos deux responsables de base ont obtenu leur permis bateau récemment. Olivier et Tristan ont maintenant la capacité et le droit d'intervenir sur le lac, pour vous aider, en cas de problème.

---- Nautilac aura encore lieu cette année, à notre initiative et à celle de l'AVN. Nous prévoyons une journée porte ouverte, le 5 juin, à partir de 10 heures : baptêmes sur l'eau, animations, restauration sur place.

----- Parmi les réjouissances prévues pour cet été, la fête du Club est arrêtée aux 23 et 24 juillet.

---- Le Club possède quelques embarcations, dons d'adhérents: un dériveur semi-habitable, le Lokki, une yole et quelques planches sans voile pour pratiquer éventuellement le stand up paddle. Vous pouvez en disposer en les réservant auprès des responsables de base.



Rappel du règlement

Activités nautiques face au Club

Pendant l'été, la zone d'activité nautique sera balisée (dès mai).

En face du Club, la surface de plage est réservée aux manœuvres, départs et retours des embarcations. Ce balisage délimite la zone d'interdiction de baignade à tous les vacanciers.

Selon les compétences et/ou les conditions météo, une collision est toujours possible.

Afin que ce règlement soit respecté par tous les vacanciers, cette interdiction vaut aussi pour tous les adhérents et leurs familles.

MP

Rappel du règlement

Accès au Club en voiture

La surface du Club est entièrement destinée au parcage des embarcations et à leurs déplacements.

L'accès au véhicule automobile est toléré dans la mesure où il ne gêne en rien la circulation des bateaux sur le site et en cas extrême, l'accès aux véhicules d'intervention d'urgence (pompiers, samu..).

Il peut être utilisé pour déplacer une embarcation lourde, mais être garé convenablement, ensuite, à la demande du responsable de base présent.

Plus généralement, les responsables de la base vous indiquerons si vous pouvez stationner et où et vous demanderons de laisser vos clés au tableau du Club house!

En cas de saturation sur la base, le véhicule n'est pas autorisé à stationner. Nous vous demandons de bien vouloir le comprendre et d'aller sur les parkings extérieurs.

Merci pour le confort de tous.

MP



MOUILLAGE : Amarrage au corps mort.

Les beaux jours arrivent et vous aller sortir votre bateau et l'amarrer en accord avec le responsable de base.

Les corps morts du Club sont en bon état.

Cependant, certains coups de vent, même en plein été, sont assez puissants pour entraîner la rupture de l'amarre. On a vu, sur des coups d'est, des bateaux se retrouver sur la plage, avec les dégâts que vous imaginez.

Utilisez des amarres neuves, solides et frappées correctement sur des taquets sûrs.

Si vous avez un doute sur la qualité de la partie traversant le flotteur, frappez votre amarre sur la chaîne. en dessous de celui-ci. Et choisissez le bon nœud !

MP



Réflexions sur le «BENEVOLAT»

Bénévole : de bene « bien » et volo « je veux » Le bénévole est un bienveillant.

Le bénévole est celui qui s'engage librement pour mener à bien une action en direction d'autrui, action non salariée, non soumise à l'obligation de la loi, en dehors de son temps professionnel et familial.

Que serait notre société sans ses 14 millions de bénévoles ? Le bénévolat est une richesse pour notre pays et un enrichissement personnel.

Se sentir utile, donner du sens à la vie, créer du lien social, rompre l'ennui peuvent motiver des activités bénévoles. Une dose d'altruisme, un peu de passion et beaucoup d'envie donnent le souffle nécessaire à la bonne marche du bateau « association » Ce ne doit pas être la galère ! Chacun doit trouver son allure et avancer vers le but à atteindre défini par les statuts.

Plusieurs façons de faire du bénévolat :

Engagement (comité de direction, présence, actions pérennes...)

Par mission (durée limitée et définie par un projet, etc...)

Occasionnel (quelques dates dans l'année selon disponibilités et besoins)

Spontanée (de courte durée mais efficace, AGO, manifestations diverses...)

Il n'y a pas de petit bénévolat, c'est un tout.

Tous les premiers samedis matin du mois nous pouvons nous retrouver à notre base nautique pour effectuer des petites tâches plus ou moins improvisées. C'est aussi (surtout) l'occasion de nous retrouver autour d'une table pour échanger et partager le repas « sorti du sac » comme les bonnes idées avec la bienséance et le respect qui s'imposent tant par nos statuts que par nous-mêmes.

L'après-midi, nous naviguons!

Sans le bénévolat, notre Club ne vivrait pas !

Le bénévolat est bon pour la santé et le bien-être. Cependant, il peut être usant. C'est la raison pour laquelle une association a besoin de renouveler ses dirigeants avant qu'ils ne soient trop... usés.

ENGAGEZ- VOUS, C'EST LA SANTE !

PP



ÉCHELLE DE BEAUFORT

Degré de l'échelle	Appellation	Effets produits par le vent	Vitesse (km/h)	Vitesse (noeuds)
0	Calme	Calme, la fumée s'élève verticalement. Surface de l'eau plate	0 à 1	0 à 0,54
1	Brise très légère	La direction du vent est révélée par le sens de la fumée, mais non par la girouette. Petites ondulations.	1 à 5	0,54 à 2,7
2	Brise légère	On sent le vent sur la figure. La girouette est mise en mouvement. Les feuilles bougent. Petites ondes courtes sur l'eau, sans moutons	5 à 11	2,7 à 5,9
3	Petite brise	Feuilles et petites branches constamment agitées. Le vent déploie les drapeaux légers. Les vagues commencent à se briser, quelques moutons	11 à 19	5,9 à 10,2
4	Jolie brise	Soulève la poussière et les papiers, fait mouvoir les petites branches. Petites vagues plus longues, formation de moutons	19 à 28	10,2 à 15
5	Bonne brise	Les arbustes en feuilles balancent. Des vaguelettes se forment sur les lacs ou étangs. Moutonnements plus étendus.	28 à 38	15 à 20,5
6	Vent frais	Les grandes branches bougent. Les fils électriques bougent. L'usage des parapluies devient difficile. Les vagues augmentent avec mousse et embruns.	38 à 50	20,5 à 27
7	Grand vent	Les arbres entiers sont agités. Il est pénible de marcher contre le vent. Les vagues se creusent et les mousses suivent la direction du vent.	50 à 61	27 à 33
8	Coup de vent	Brise les petites branches des arbres. Ondes de vagues très hautes avec forts embruns. Montagnes d'onde élevées, mousse dense, embruns compromettent la vue.	62 à 74	33 à 40
9	Fort coup de vent	Dommages aux constructions légères, cheminées et tuiles emportées. Montagnes d'onde élevées, mousse dense	75 à 88	40 à 47,5
10	Tempête	Arbres déracinés. Graves dégâts aux constructions. Très hautes montagnes d'ondes, Très fort roulis, vue compromise.	89 à 102	47,5 à 55
11	Violente tempête	Ravages étendus. Très hautes montagnes d'ondes. Ecumes et embruns réduisent la vue.	103 à 117	55 à 63
12	Ouragan	Destructions considérables. Vagues > 10 mètres. Air rempli d'écumes blanches et d'embruns, vue fortement réduite.	118 et plus	63 et plus

La direction du vent

La direction du vent est toujours donnée par la direction d'origine. On parlera par exemple d'un vent du nord lorsque le vent souffle du nord vers le sud.



Lire la vitesse et la direction du vent sur une carte

Sur une carte météorologique, les météorologues utilisent un symbole pour représenter à la fois la vitesse et la direction du vent.

Ce symbole est la barbule.



La tête de la barbule pointe dans la direction d'où vient le vent. Sur l'image, le vent souffle donc de l'ouest vers l'est. C'est un vent d'ouest.

La vitesse du vent est donnée par le nombre de barres et / ou de drapeaux attachés à la barbule :

1 drapeau = 50 noeuds

1 longue barre = 10 noeuds

1 petite barre = 5 noeuds



Pour trouver la vitesse du vent, il suffit donc d'additionner la valeur de toutes les barres.

Vous avez tous reçu le premier numéro de notre journal, en janvier 2016.

Voici le numéro 2.

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations et vos idées.

Prochain journal en octobre !



Merci de votre attention

MP